



Avoir un titre de séjours par une promesse d emploi

Par **marie78ange**, le **16/03/2018** à **12:05**

bonjour

j aimerais savoir, je suis en France ça fera bientôt 1 ans
je suis rentrée en règle avec un visa court séjour, je suis déjà venue en France par le passé
pour des vacances cette fois-ci pour une ressource personnelle suis restée et ça fera 8 mois que
je suis en situation irrégulière j aimerais savoir si c'est possible de régulariser ma situation avec
un contrat de promesse d'emploi CDI ? je n'ai jamais eu de problème ou même de casier
judiciaire j'ai eu de petits emplois au noir comme femme de ménage et ne reçois aucune aide
venant de l'état français. j'ai reçu une proposition d'emploi alors je voudrais savoir ça peut-il
aider à régler ma situation

merci de votre compréhension !

Par **citoyenalpha**, le **17/03/2018** à **01:49**

Bonjour

non une promesse de CDI ne permet pas d'obtenir un titre de séjour de droit.

Restant à votre disposition